



*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille*
Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

☎ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 06 80 13 44 28
<http://www.siaes.com> ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



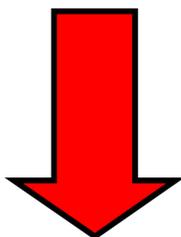
AVANCEMENT D'ECHELON DES PROFESSEURS CERTIFIÉS 2019 - 2020

Passage à l'échelon	Appréciation finale du Recteur du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans le grade du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans l'échelon du dernier promu avec une accélération d'un an	Date de naissance du dernier promu avec une accélération d'un an
7	Très satisfaisant	8 ans	2 ans	18/12/1979
9	Très satisfaisant	16 ans	2 ans 5 mois	10/02/1973

* En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Voir le compte-rendu de la CAPA et les explications détaillées en page 2



Les Commissaires Paritaires Académiques Certifiés du SIAES

Jean-Baptiste VERNEUIL - Anne-Marie CHAZAL

Hélène COLIN DELTRIEU - Franck ESMER

Fabienne CANONGE - Virginie VOIRIN VERNEUIL

Thomas LLERAS - Jessyca BULETE

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Baptiste VERNEUIL 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

Fabienne CANONGE

04 42 30 56 91

fabienne.canonge@siaes.com



*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille*
Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 06 80 13 44 28
<http://www.siaes.com> jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



Avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale des professeurs certifiés :

349 professeurs certifiés étaient promouvables à l'échelon 7 entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 81 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 178 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 78 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 12 ont eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière

L'avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **105 professeurs certifiés sur les 349 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 7.**

Tous les professeurs certifiés ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

Le dernier promu parmi les 105 promus bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 7 a l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* ». Son ancienneté dans le grade est de 8 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans. Date de naissance : 18/12/1979

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, l'administration examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale des professeurs certifiés :

351 professeurs certifiés étaient promouvables à l'échelon 9 entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 79 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 195 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 67 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 10 ont eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière

L'avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **106 professeurs certifiés sur les 351 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 9.**

Tous les professeurs certifiés ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

Le dernier promu parmi les 106 promus bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 9 a l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* ». Son ancienneté dans le grade est de 16 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans 5 mois. Date de naissance : 10/02/1973

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, l'administration examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)